

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES  
RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES  
STATISTIQUES SECTORIELLES

BURKINA FASO  
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



## Note d'information

Enquête Permanente Agricole (EPA)  
de la campagne 2023/2024

# Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso



Ouagadougou, Juin 2025



## Table des matières

Liste des tableaux et graphiques .....	3
Abréviations .....	4
Faits saillants .....	5
Introduction .....	7
1.Caractéristiques socio-démographiques des ménages agricoles .....	7
1.1.Répartition des ménages agricoles .....	7
1.2.Caractéristiques de l'habitat des ménages agricoles .....	8
1.3.Taille moyenne des ménages, nombre moyen d'actifs et poids des actifs agricoles .....	9
1.4.Pratique cultural et d' élevage des ménages agricoles .....	10
2.Caractéristiques socio-démographiques des membres de ménages agricoles .....	13
2.1.Structure et répartition de la population agricoles .....	13
2.2.Alphabétisation et niveau d'instruction de la population agricole .....	14
2.3.Répartition des membres selon l'adhésion à une OPA .....	15
2.4.Effectif des responsables de parcelles .....	17
3.Accès au crédit agricole, aux services financiers et à l'appui conseils agricoles .....	17
3.1.Accès au credit agricole .....	17
3.2.Accès aux services financiers et de gestion des risques agricoles .....	18
3.3.Accès à l'appui conseil agricole .....	19
Glossaire .....	20
Sources et disponibilité des données .....	20
Liens connexes .....	20
Citation requise .....	20
Remerciements .....	20
Crédit photo .....	21



## Liste des tableaux et graphiques

### Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des ménages selon la nature du toit du chef de ménage, par région (%) .....	8
Tableau 2: Répartition des ménages selon la nature du mur du chef de ménage, par région (%).....	8
Tableau 3: Proportion des ménages selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par région (%).....	9
Tableau 4: Proportion des ménages agricoles par culture céréalière pratiquée et par région (%).....	11
Tableau 5: Proportion des ménages agricoles par type de culture de rente pratiqué et par région (%) .....	12
Tableau 6: Proportion des ménages agricole par type de culture d'autre cultures vivrières et par région (%) .....	12
Tableau 7: Proportion des ménages agricoles par espèce élevée et par région (%) .....	13
Tableau 8: Répartition des membres des ménages agricole (+6ans) selon le niveau d'instruction, par région .....	15
Tableau 9: Répartition de la population agricoles (+6 ans) et plus selon le type d'OPA et par région .....	16
Tableau 11: Proportion des ménages agricoles par type de service financier/gestion de risques et par région .....	18
Tableau 12: Proportion des ménages agricoles par type de service et par région (%).....	19

### Liste des graphiques

Figure 1: Répartition des ménages agricoles selon les régions .....	7
Figure 2: Répartition des ménages agricoles selon.....	7
Figure 3: Taille moyenne des ménages agricoles par région .....	10
Figure 4: Nombre moyen d'actifs agricoles par région .....	10
Figure 5: Part des actifs agricoles dans la population agricole (+6ans) .....	10
Figure 10: Répartition de la population agricole selon les régions .....	14
Figure 11: Pyramides des âges de la population agricoles (%) .....	14
Figure 12: Répartition des membres des ménages agricoles selon l'alphabétisation par région .....	14
Figure 13: Répartition des membres des ménages agricoles alphabétisés selon le sexe et par région .....	14
Figure 14: Proportion de la population agricole (+6ans) .....	16
Figure 15: Répartition de la population agricole .....	16
Figure 16: Proportion des membres (+6ans) responsable de parcelles agricoles par région .....	17
Figure 17: Répartition des responsables de parcelles selon le sexe par région .....	17
Figure 18: Proportion des membres (+ 6ans) ayant demandé du crédit, par région .....	18
Figure 19: Proportion des membres (+6 ans) ayant obtenu du crédit parmi ceux qui ont demandé, par région.....	18



## Abréviations

- AGR : Activité Génératrice de Revenu
- CEAP : Champ Ecole Agropastorale
- CEP : Champ Ecole des Producteurs
- CGEA : Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles
- EPA : Enquête Permanente Agricole
- IMF : Institution de Microfinance
- OPA : Organisation Professionnelle Agricole
- PIB : Produit Intérieur Brute
- PVP : Participatory Varietal Selection
- RGA : Recensement Général de l'Agriculture
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
- SONABEL : Société Nationale d'Électricité du Burkina
- UD : Unité de Démonstration



## Faits saillants



### Environ 1,66 millions de ménages agricoles majoritairement dirigé par des hommes

En 2023/2024, le Burkina Faso compte environ 1,662 millions de ménages agricoles, dont 88,1% dirigés par des hommes et 11,9 % par des femmes.



### Une population agricole jeune et légèrement dominée par les femmes

Population agricole estimée à 14,67 millions : 52,8 % de femmes et 57,4 % de jeunes de moins de 20 ans.



### Moins de la moitié de la population agricole est alphabétisée

Parmi la population agricole âgée de 6 ans et plus, 43 % sont alphabétisés, que ce soit en langue locale ou en langue étrangère, avec de fortes disparités régionales.



### Une population agricole majoritairement composée d'actifs agricoles

Un ménage agricole compte en moyenne 7 actifs agricoles et 77 % de la population agricole âgée de 6 ans et plus participant aux travaux champêtres, ou aux activités d'élevage pour le compte du ménage.



### Un accès financier dominé par le mobile money, mais une couverture assurantielle quasi inexistante

**Services financiers** : 67,2 % des de la population agricole de 6 ans et plus utilisent le mobile money, mais seuls 3,4 % ont un compte bancaire et l'accès aux microfinances est marginal.

**Gestion des risques** : L'assurance agricole est quasi inexistante, et seulement 0,5 % des agriculteurs ont une autre forme d'assurance.



### Un faible portion de de la population agricole à formuler une demande de crédit agricole

Seuls 3,7 % de la population agricole ont demandé un crédit durant la campagne 2023/2024, et 90,4 % des demandes ont été satisfaites.



### Les femmes, majoritaires parmi les responsables de parcelles agricoles

Près de 39 % de la population agricole sont responsables de parcelles, avec une prédominance féminine (57,2 %), dépassant 60 % dans certaines régions.



### Un accès inégal aux services agricoles, avec une prédominance des soins vétérinaires

Les soins vétérinaires sont le service agricole le plus accessible (25,4 %), tandis que d'autres, comme les Parcelles Vitrine de Production (1,1 %), restent peu répandus.



### Maïs, niébé et élevage de volailles et de caprins en tête des activités agricoles des ménages

La majorité des ménages agricoles pratique la culture du maïs (77 %), du niébé (72 %), du sorgho blanc (59 %), de l'arachide (68 %), à l'élevage de poules locales (82 %) et l'élevage de caprins (76 %), d'ovins (61 %) et de Bovins (53 %)



## Enquête Permanente Agricole (EPA)

L'Enquête Permanente Agricole (EPA) est l'enquête principale qui fournit les statistiques officielles sur les productions agricoles au Burkina Faso. Elle repose sur une méthodologie rigoureuse et scientifique à chaque étape, du tirage de l'échantillon à la production des données. Cette enquête permet d'obtenir des données primaires de qualité, qui servent à établir divers indicateurs concernant l'agriculture et l'alimentation dans le pays. En plus des informations sur la production agricole, l'EPA couvre des thèmes comme la sécurité alimentaire, l'utilisation des intrants agricoles, la main-d'œuvre, la possession d'équipements de production, des animaux, ainsi que les revenus issus des ventes agricoles. L'EPA est un sondage probabiliste stratifié à deux niveaux : les villages, stratifiés par potentiel de production, et les ménages agricoles, stratifiés en fonction de la taille et des biens productifs. L'échantillon utilisé provient du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2019), et un renouvellement a été effectué dans le cadre de la phase 2 du RGA (2021-2023). L'échantillon de l'enquête comprend 884 villages et 5 304 ménages agricoles.

### NOTE AU LECTEUR

- Dans certains tableaux, des écarts peuvent apparaître entre les chiffres et leur total en raison des arrondis effectués lors de la génération des indicateurs.
- Les tableaux dont le titre commence ou contient le terme « **proportion** » présentent des colonnes dont la somme des lignes ne correspond pas forcément à 100 % (en réalité, la somme dans ce cas n'a pas de sens). Cela s'explique par le fait que ces colonnes proviennent de questions à choix multiple, où un individu ou un ménage peut se retrouver dans plusieurs catégories (exemple : Tableau 3).
- L'expression « **+6ans** » est utilisée pour désigner « 6 ans ou plus » dans des titres de tableaux ou graphiques ou dans les labels des graphiques
- La liste des étiquettes utilisées pour apporter des précisions sur les estimations :

Étiquette	Signification
[n]	Non disponible
[s]	Nombre insuffisant d'observations pour établir des estimations fiables (moins de 30 observations)
[-]	Zéro observation pour établir une estimation
[x]	Non applicable
[w]	Vrai zéro ou valeur arrondie à zéro
[u]	Fiabilité faible à cause d'un coefficient de variation > 33% pour les variables quantitatives ou une erreur standard > 17,5% pour les variables qualitatives



## Introduction

Le secteur agricole du Burkina Faso occupe une place centrale dans l'économie, employant 77 % de la population active (RGPH 2019) et représentant 28 % du PIB en 2018.

Au regard de son importance dans l'économie, les différents gouvernements successifs ont mis en place diverses politiques pour promouvoir ce secteur, avec des mesures de soutien telles que la subvention des intrants et équipements pour les producteurs. Cependant, malgré ces efforts, les performances du secteur restent insuffisantes. La croissance de la valeur ajoutée agricole reste faible, et l'agriculture demeure dominée par des petites exploitations utilisant des méthodes dépassées, entraînant de faibles rendements avec son corollaire d'insécurité alimentaire.

Afin de lutter durablement contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, et de répondre aux besoins croissants de données statistiques fiables, le Burkina Faso a mis en place un système de suivi et d'analyse statistique fonctionnel, essentiel pour la prévision et la planification dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

## 1. Caractéristiques socio-démographiques des ménages agricoles

### 1.1. Répartition des ménages agricoles

Lors de la campagne agricole 2023-2024, le nombre de ménages agricoles au Burkina Faso est estimé à environ 1,662 million.

Les régions du Centre-Ouest, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun concentrent la plus grande part de ces ménages, représentant respectivement 12 %, 11,6 % et 11 % du total national. À l'inverse, les régions du Centre et des Cascades enregistrent les proportions les plus faibles, avec 1,4 % et 3,5 %, respectivement.

La majorité des ménages agricoles sont dirigés par des hommes (88,1 %), tandis que 11,9 % des ménages agricoles sont sous la responsabilité de femmes. Toutefois, certaines régions affichent une proportion importante de ménages agricoles dirigés par des femmes par rapport à la moyenne nationale. C'est notamment le cas du Centre-Sud (21,8 %), des Hauts-Bassins (18,8 %), du Sud-Ouest (18,8 %) et du Centre-Ouest (16 %).

Figure 1: Répartition des ménages agricoles selon les régions

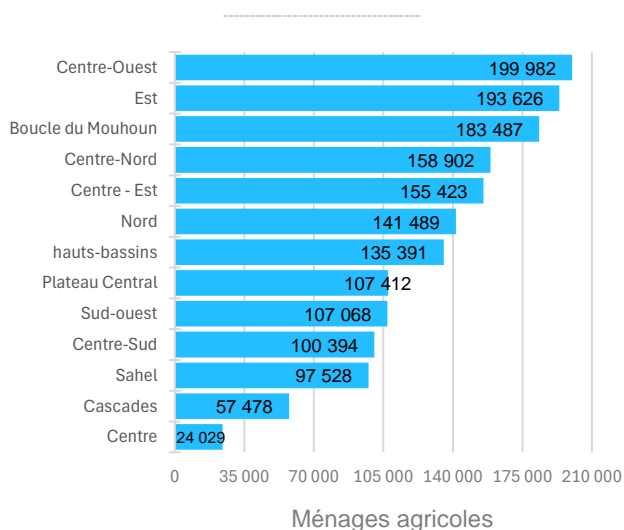
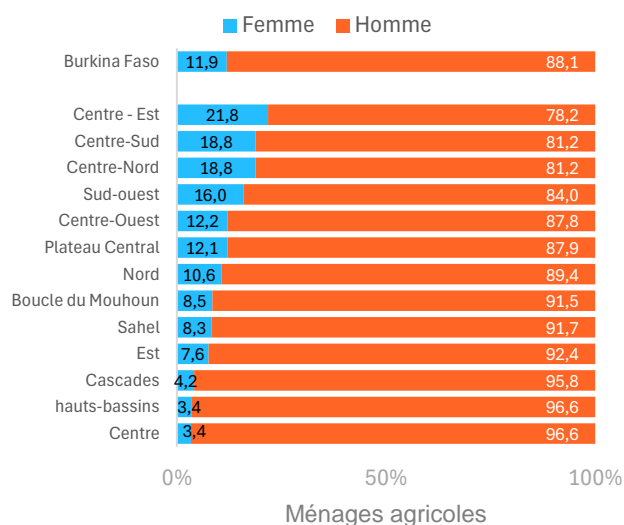


Figure 2: Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef, par région



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



## 1.2. Caractéristiques de l'habitat des ménages agricoles

La majorité des chefs de ménage réside dans des habitats dont le toit est en tôle (85,2 %). Cette tendance nationale se retrouve dans toutes les régions.

En ce qui concerne les murs des habitations, le banco reste le matériau le plus utilisé (45,9 %), suivi du banco amélioré (31,8 %) et des murs en parpaings (21,0 %).

Pour l'éclairage, les ménages agricoles ont recours à plusieurs sources d'énergie. L'énergie solaire est la plus répandue (67,9 %), suivie des batteries/piles (62,2 %). L'électricité fournie par la SONABEL reste peu accessible, avec seulement 4,8 % des ménages agricoles y ayant accès. Par ailleurs, une faible proportion des ménages (1,8 %) utilise d'autres sources d'éclairage.

Tableau 1: Répartition des ménages selon la nature du toit du chef de ménage, par région (%)

Région	Tôle	Banco	Paille	Autres
Boucle du Mouhoun	82,4	16,2	1,4	0[w]
Cascades	100,0	0[w]	0[w]	0[w]
Centre	99,0	1,0	0[w]	0[w]
Centre - Est	87,4	4,2	8,4	0[w]
Centre-Nord	89,9	0,7	9,3	0,1
Centre-Ouest	89,6	3,7	6,2	0,5
Centre-Sud	92,0	2,9	5,0	0[w]
Est	77,7	4,9	17,1	0,3
Hauts-bassins	92,5	5,4	2,1	0[w]
Nord	98,4	0,7	0,8	0[w]
Plateau Central	89,8	1,2	9,0	0[w]
Sahel	39,9	50,8	9,3	0[w]
Sud-ouest	77,9	18,6	3,5	0[w]
<b>Burkina Faso</b>	<b>85,2</b>	<b>8,2</b>	<b>6,5</b>	<b>0,1</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

Tableau 2: Répartition des ménages selon la nature du mur du chef de ménage, par région (%)

Région	Parpaings	Banco amélioré	Banco	Paille ou végétaux	Autres	Ensemble
Boucle du Mouhoun	19,5	17,1	62,5	0,9	0[w]	100
Cascades	24,6	43,5	31,9	0[w]	0[w]	100
Centre	26,6	47,0	24,7	0[w]	1,6	100
Centre - Est	72,0	8,3	19,6	0,1	0[w]	100
Centre-Nord	14,3	29,3	55,1	0,4	0,9	100
Centre-Ouest	10,8	35,4	53,2	0[w]	0,6	100
Centre-Sud	25,5	46,3	26,8	0,2	1,3	100
Est	9,0	42,3	46,4	1,8	0,5	100
Hauts-bassins	22,9	31,1	45,7	0[w]	0,2	100
Nord	6,2	50,7	42,9	0[w]	0,3	100
Plateau Central	30,2	36,9	30,3	0,3	2,3	100
Sahel	2,6	7,6	83,8	6,0	0[w]	100
Sud-ouest	17,5	39,0	43,4	0[w]	0[w]	100
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,0</b>	<b>31,8</b>	<b>45,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>100</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



Tableau 3: Proportion des ménages selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par région (%)

Région	Effectif (#)	Proportion (%) des ménages utilisant -			
		Electricité (SONABEL)	Energie solaire	Batterie ou pile	Autres éclairages
Boucle du Mouhoun	183 487	5,6	87,1	65,1	2,6
Cascades	57 478	8,7	94,6	12,7	0,5
Centre	24 029	1,7	74,9	62,6	2,2
Centre - Est	155 423	6,7	35,8	79,4	1,9
Centre-Nord	158 902	3,6	60,8	66,6	0,7
Centre-Ouest	199 982	4,2	66	47	2
Centre-Sud	100 394	5,3	56,4	84,5	2,6
Est	193 626	0,6	76,2	70,8	3,7
Hauts-bassins	135 391	13	79,5	48,2	1,6
Nord	141 489	8,2	62,7	59,4	1,3
Plateau Central	107 412	1,3	78,4	68,3	0[w]
Sahel	97 528	0[w]	47	67,7	1,7
Sud-ouest	107 068	2	77,5	54,8	1,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 662 210</b>	<b>4,8</b>	<b>67,9</b>	<b>62,2</b>	<b>1,8</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### 1.3. Taille moyenne des ménages, nombre moyen d'actifs et poids des actifs agricoles

La taille moyenne des ménages agricoles au Burkina Faso est estimée à 9 personnes. Certaines régions, comme les Hauts-Bassins, le Nord et les Cascades, affichent des tailles légèrement supérieures, avec 11, 11 et 10 personnes en moyenne respectivement. En revanche, les ménages agricoles des régions Centre et Centre-Sud sont plus réduits, avec une moyenne de 7 personnes.

En moyenne, un ménage agricole compte 7 actifs agricoles. Par ailleurs, 77 % de la population agricole âgée de 6 ans et plus participant aux travaux champêtres, ou aux activités d'élevage pour le compte du ménage. Ce taux est particulièrement élevé dans les régions du Sahel, des Cascades, du Sud-Ouest et du Centre-Sud, où environ 8 personnes sur 10 de cette tranche d'âge sont des actifs agricoles. À l'inverse, la région de l'Est enregistre le taux le plus bas avec 67 %, soit une proportion inférieure à la moyenne nationale.



## Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso

Figure 3: Taille moyenne des ménages agricoles par région

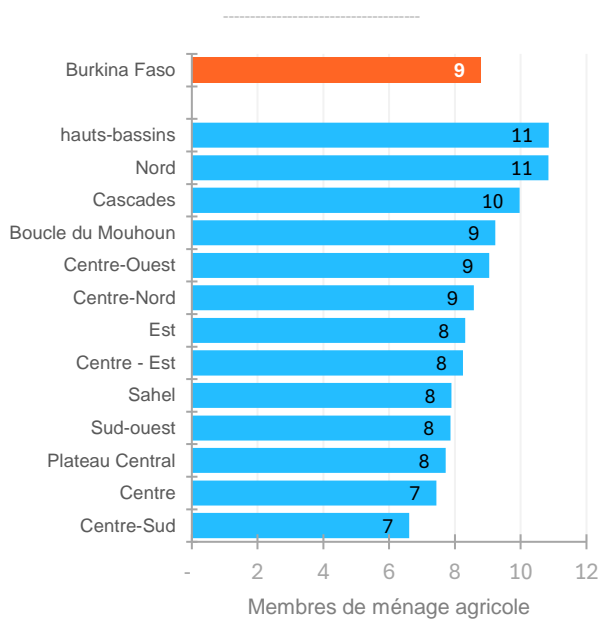


Figure 4: Nombre moyen d'actifs agricoles par région

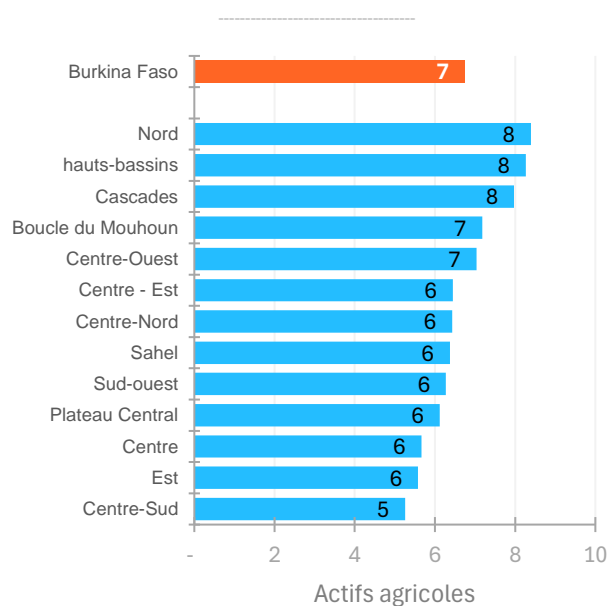
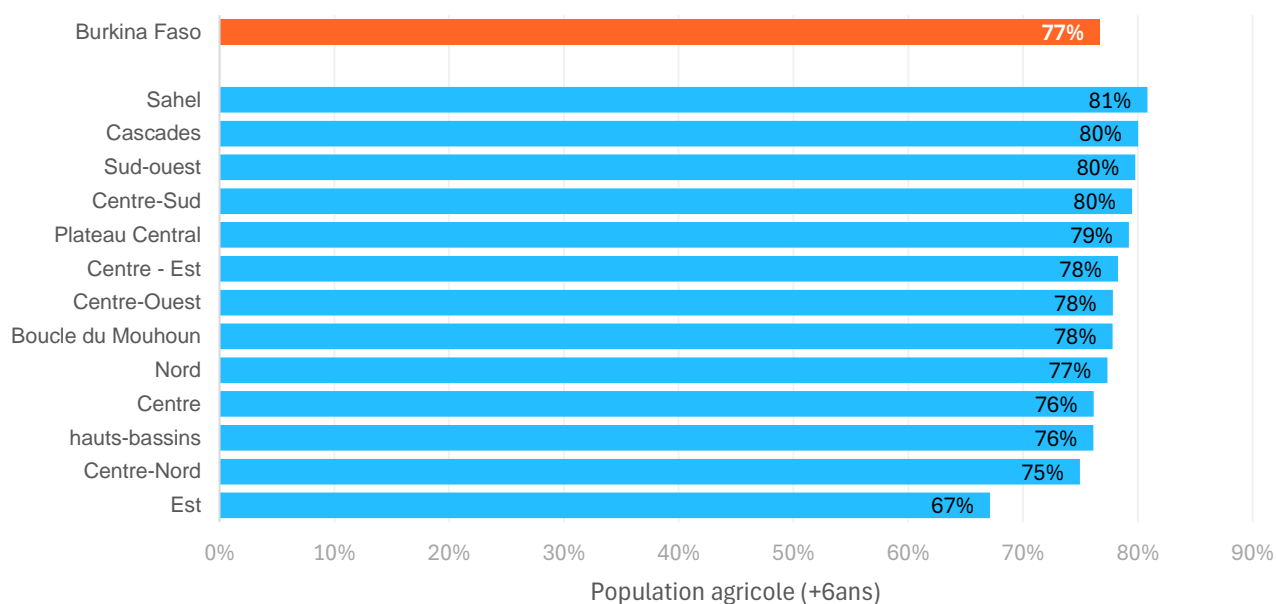


Figure 5: Part des actifs agricoles dans la population agricole (+6ans)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### 1.4. Pratique culturelle et d'élevage des ménages agricoles

#### ⇒ Culture de céréales

À l'échelle nationale, le maïs est la céréale la plus cultivée par les ménages agricoles, avec 77 % d'entre eux pratiquant cette culture. Toutefois, cette tendance ne se vérifie pas dans toutes les régions. Par exemple, dans la région du Sahel, seuls 14 % des ménages cultivent du maïs. Dans cette région, la culture dominante est le mil (90 % des ménages), suivie du sorgho blanc (43 %).



## Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso

Le sorgho blanc, deuxième culture céréalière la plus répandue au niveau national (57 % des ménages agricoles), est particulièrement dominant dans les régions du Centre-Nord (89 %), du Centre-Ouest (82 %) et du Nord (81 %).

Le riz de bas-fond non aménagé, bien que pratiqué par une minorité de ménages agricoles (14 %), est relativement plus courant dans certaines régions. Il est notamment cultivé par 49 % des ménages agricoles dans les Cascades, 42 % dans le Centre-Sud et 29 % dans le Centre-Est.

Tableau 4: Proportion des ménages agricoles par culture céréalière pratiquée et par région (%)

Région	Mil	Maïs	Riz de bas fond non aménagé	Riz de haute terre	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge
Boucle du Mouhoun	63,62	75,57	9,67	6,15	6,33	65,38	16,87
Cascades	25,35	93,66	48,59	9,15	3,52	14,79	8,45
Centre	23,78	93,71	2,80	0,00	0[w]	48,95	42,66
Centre - Est	26,74	89,97	28,69	10,58	0[w]	34,54	43,18
Centre-Nord	45,11	56,32	2,39	0,95	0[w]	88,78	1,91
Centre-Ouest	60,04	77,42	8,96	1,08	0[w]	82,26	40,50
Centre-Sud	47,75	92,88	41,76	9,55	0[w]	29,40	65,36
Est	57,39	74,32	8,17	4,28	0,19	75,10	15,18
Hauts-bassins	19,52	90,92	20,89	11,99	0,68	33,05	17,29
Nord	44,41	56,68	5,18	0,27	0[w]	80,65	6,81
Plateau Central	50,88	88,01	2,92	0,58	0[w]	85,09	31,58
Sahel	89,90	14,29	0[w]	0,00	0[w]	42,51	1,05
Sud-ouest	38,33	97,86	12,14	1,43	0[w]	50,48	41,19
<b>Burkina Faso</b>	<b>47,19</b>	<b>77,47</b>	<b>14,47</b>	<b>4,73</b>	<b>0,88</b>	<b>58,71</b>	<b>26,63</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### ➔ Culture de rente

L'arachide est la culture de rente la plus pratiquée, cultivée par 68 % des ménages agricoles, suivie du sésame (28 %). Cet ordre d'importance est observé dans toutes les régions, à l'exception des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest, où le soja se positionne comme la deuxième culture de rente la plus pratiquée, remplaçant ainsi le sésame.

Bien que seulement 13 % des ménages agricoles cultivent du coton au niveau national, cette culture est relativement plus répandue dans les régions des Hauts-Bassins (41 %), de la Boucle du Mouhoun (36 %) et des Cascades (23 %).

Le soja, bien que marginal à l'échelle nationale (11 % des ménages agricoles), est davantage cultivé dans certaines régions. Les proportions les plus élevées se trouvent dans le Centre-Est (25 %), les Hauts-Bassins (25 %), le Centre-Sud (24 %) et l'Est (18 %).



## Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso

Tableau 5: Proportion des ménages agricoles par type de culture de rente pratiqué et par région (%)

Région	Coton	Arachide	Sésame	Soja
Boucle du Mouhoun	35,85	66,26	33,22	2,64
Cascades	23,24	76,06	31,69	3,52
Centre	0,00	65,73	18,88	1,40
Centre – Est	5,85	65,18	19,50	24,79
Centre-Nord	0,95	80,67	31,03	0[w]
Centre-Ouest	8,42	68,28	44,80	9,68
Centre-Sud	11,61	80,90	37,08	23,97
Est	3,31	68,68	38,33	17,51
Hauts-bassins	41,27	53,08	7,88	24,83
Nord	0[w]	89,37	22,34	0[w]
Plateau Central	4,68	84,21	35,38	1,17
Sahel	0[w]	27,87	20,56	0[w]
Sud-ouest	13,81	58,33	11,90	15,00
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,42</b>	<b>68,12</b>	<b>27,95</b>	<b>11,36</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### ➔ Autres cultures vivrières

La culture du niébé domine parmi les autres cultures vivrières, étant pratiquée par 72 % des ménages agricoles à l'échelle nationale. Elle est majoritaire dans toutes les régions, avec des taux variant de 56 % dans le Sahel à 94 % dans la région du Nord.

En dehors du niébé, le voandzou est cultivé par 27 % des ménages agricoles. Il est particulièrement présent dans les régions des Cascades et du Plateau Central, où un peu plus de la moitié des ménages agricoles le pratiquent (51 % dans chaque région).

Les tubercules, notamment l'igname et la patate, sont chacun cultivés par 3 % des ménages agricoles au niveau national. Toutefois, ces cultures sont relativement plus répandues dans certaines régions comme les Cascades et le Sud-Ouest.

Tableau 6: Proportion des ménages agricole par type de culture d'autre cultures vivrières et par région (%)

Région	Igname	Patate	Niébé	Voandzou
Boucle du Mouhoun	0[w]	0,53	63,62	15,47
Cascades	11,97	14,79	73,94	50,70
Centre	0[w]	0[w]	77,62	36,36
Centre – Est	0[w]	1,95	59,89	14,21
Centre-Nord	0[w]	0,24	92,60	34,13
Centre-Ouest	2,33	4,48	77,60	41,94
Centre-Sud	0[w]	3,18	64,61	35,96
Est	0[w]	2,33	71,98	9,53
Hauts-bassins	3,60	7,02	58,22	20,38
Nord	0[w]	0,82	94,01	29,97
Plateau Central	0[w]	0[w]	91,23	51,17
Sahel	0[w]	0[w]	56,45	2,44
Sud-ouest	26,19	10,24	73,33	25,71
<b>Burkina Faso</b>	<b>3,07</b>	<b>3,30</b>	<b>72,47</b>	<b>26,73</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



### ➔ Elevage

Les ménages agricoles pratiquent en majorité l'élevage de poules locales (82 % des ménages), de caprins (76 %) d'ovins (61 %) et de bovins (53 %). Par ailleurs, l'élevage d'asins est pratiqué par un peu moins de la moitié des ménages agricoles (47%).

Pratiqué par 17 % des ménages au niveau national, l'élevage de porcins est relativement plus pratiqué dans les régions du Sud-Ouest (38 %), du Centre-Ouest (34 %) et de la Boucle du Mouhoun (31 %).

Tableau 7: Proportion des ménages agricoles par espèce élevée et par région (%)

Région	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Poules	Pintades	Asins
Boucle du Mouhoun	69,55	55,41	71,05	30,91	90,15	23,36	50,77
Cascades	65,64	58,08	89,19	4,81	85,24	37,54	0,62
Centre	47,66	55,90	84,64	13,92	88,30	17,99	62,17
Centre - Est	57,68	61,57	76,70	4,12	82,00	16,15	42,64
Centre-Nord	32,66	73,64	78,27	8,09	62,70	7,50	50,59
Centre-Ouest	52,27	58,09	80,01	34,22	91,37	46,52	55,67
Centre-Sud	61,59	65,78	83,82	17,15	91,57	28,07	58,72
Est	55,41	72,45	57,88	15,54	77,92	19,59	45,79
Hauts-bassins	66,79	46,82	71,32	12,06	80,12	16,75	26,58
Nord	36,63	61,66	80,42	11,40	73,04	12,55	63,26
Plateau Central	50,27	69,25	79,74	15,69	91,53	18,37	65,43
Sahel	54,86	73,25	79,62	0,00	62,16	11,00	61,45
Sud-ouest	39,51	37,39	83,18	38,38	94,14	45,77	4,54
<b>Burkina Faso</b>	<b>53,19</b>	<b>61,38</b>	<b>76,04</b>	<b>17,38</b>	<b>81,82</b>	<b>23,16</b>	<b>46,65</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

## 2. Caractéristiques socio-démographiques des membres de ménages agricoles

### 2.1. Structure et répartition de la population agricole

En 2023, la population agricole du Burkina Faso est estimée à environ 14,67 millions de personnes. Elle est majoritairement composée de femmes, qui représentent 52,8 % de l'effectif total, contre 47,2 % pour les hommes.

Cette population se distingue également par une forte proportion de jeunes, avec 57,4 % des individus âgés de moins de 20 ans.

La répartition régionale montre une concentration plus élevée de la population agricole dans les régions du Centre-Ouest (12,4 %), de la Boucle du Mouhoun (11,6 %) et de l'Est (11 %). À l'inverse, les régions du Centre (1,2 %), des Cascades (3,9 %) et du Centre-Sud (4,5 %) comptent les proportions les plus faibles de population agricole.



## Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso

Figure 6: Répartition de la population agricole selon les régions

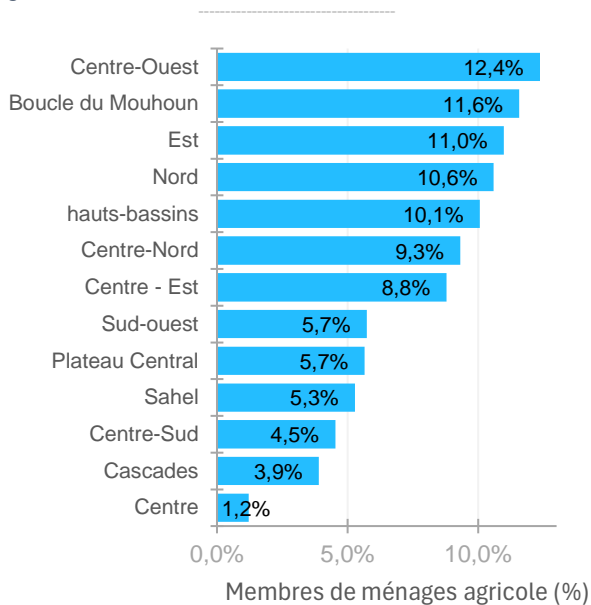
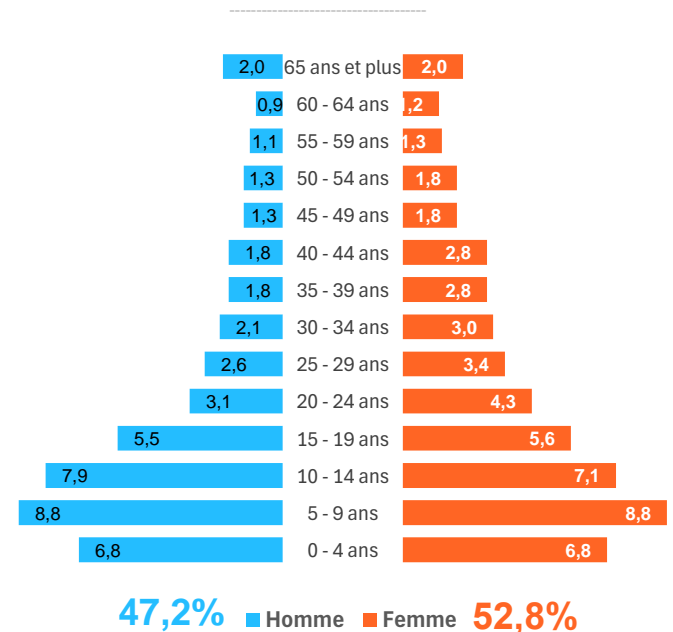


Figure 7: Pyramides des âges de la population agricole (%)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

## 2.2. Alphabétisation et niveau d'instruction de la population agricole

Parmi la population agricole âgée de 6 ans et plus, 43 % sont alphabétisés, que ce soit en langue locale ou en langue étrangère. Toutefois, des disparités régionales notables sont observées.

Les taux d'alphabétisation les plus élevés sont enregistrés dans les régions du Centre (62,9 %), du Centre-Sud (53,7 %) et des Hauts-Bassins (50,5 %), où plus d'une personne sur deux sait lire et écrire.

À l'inverse, certaines régions affichent des niveaux d'alphabétisation plus faibles, notamment le Sahel (18,5 %), l'Est (35,1 %), la Boucle du Mouhoun (37,3 %) et le Sud-Ouest (38 %). Ces écarts traduisent des différences dans l'accès à l'éducation et aux programmes d'alphabétisation selon les zones géographiques.

Figure 8: Répartition des membres des ménages agricoles selon l'alphabétisation par région (%)

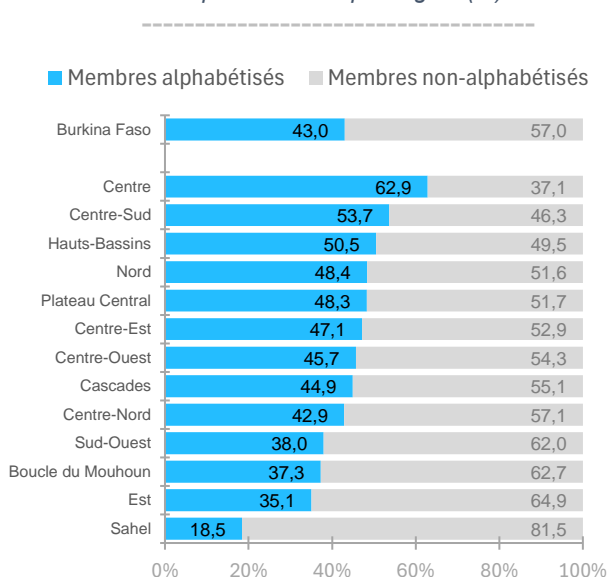
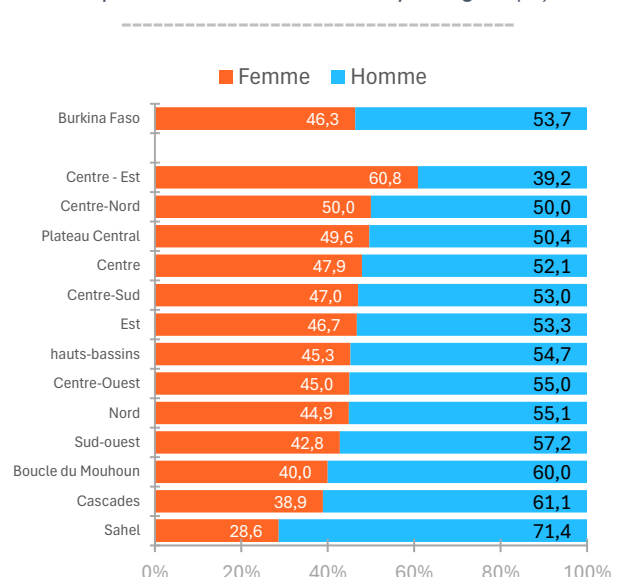


Figure 9: Répartition des membres des ménages agricoles alphabétisés selon le sexe et par région (%)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



Tableau 8: Répartition des membres des ménages agricole (+6ans) selon le niveau d'instruction, par région

Région	Membres (+6ans)	En % du total					
		Aucun	Présco- laire	Pri- maire	Post-pri- maire (6ème à 3ème)	Secon- daire (2nde à 1le)	Supé- rieur
Boucle du Mou-	1 406 468	63,62	0,03	26,42	8,20	1,42	0,31
Cascades	480 233	60,34	0,06	25,71	11,50	2,09	0,30
Centre	149 737	41,11	0[w]	40,81	15,54	2,26	0,29
Centre - Est	1 053 938	53,15	0,08	30,83	12,51	3,05	0,40
Centre-Nord	1 107 305	60,76	0,14	26,55	11,08	1,44	0,03
Centre-Ouest	1 503 264	55,63	0,09	32,75	9,75	1,63	0,15
Centre-Sud	559 302	48,10	0,23	32,73	15,77	2,44	0,72
Est	1 307 817	66,83	0[w]	19,35	11,75	1,87	0,19
Hauts-bassins	1 226 650	51,43	0,11	34,07	12,41	1,70	0,27
Nord	1 280 501	54,40	0,12	35,64	8,35	1,43	0,07
Plateau Central	687 073	55,08	0,08	30,22	12,51	1,97	0,14
Sahel	648 849	83,15	0,42	14,06	2,31	0,07	0[w]
Sud-ouest	713 363	63,83	0[w]	23,59	10,59	1,78	0,20
<b>Burkina Faso</b>	<b>12 124 500</b>	<b>59,05</b>	<b>0,10</b>	<b>28,41</b>	<b>10,49</b>	<b>1,73</b>	<b>0,22</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### 2.3. Adhésion aux OPA

L'adhésion à une OPA par la population agricole reste faible avec seulement 5,2 % des membre des ménages agricoles qui sont membre d'une OPA au niveau national. Les régions des cascades et des Hauts-bassins enregistrent les plus fortes proportions avec respectivement 11,2 % et 9,2 %. A l'opposé, les régions du Sahel (0,7 %) et du Nord (1,4 %) ont les plus faibles proportions.

Par ailleurs, on note une adhésion plus importante des hommes avec 58,9 % des adhérents comparativement aux femmes qui représentent 41,1 % des adhérents. Cette tendance est respectée dans toutes les régions à l'exception du Centre Ouest, du Sahel, et du Nord avec respectivement 52,5 %, 59,0 % et 66,5 % des adhérents qui sont des femmes.

Selon le type d'OPA, la population agricole adhère plus dans les OPA à vocation de production végétale pluviale (4,9 %), à l'exception de la région du Centre où la population adhère plus aux OPA à vocation maraichère (2,1 %).



## Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso

Figure 10: Proportion de la population agricole (+6ans) appartenant à une OPA (%)

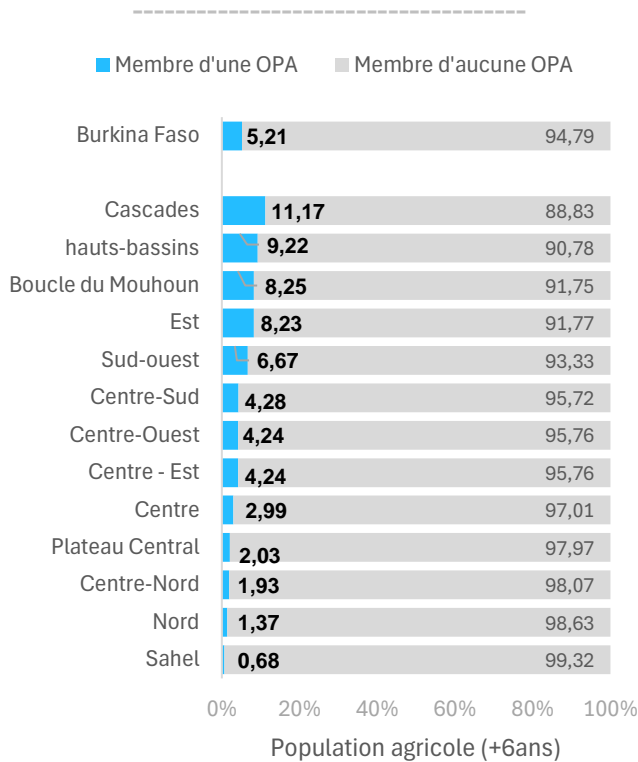
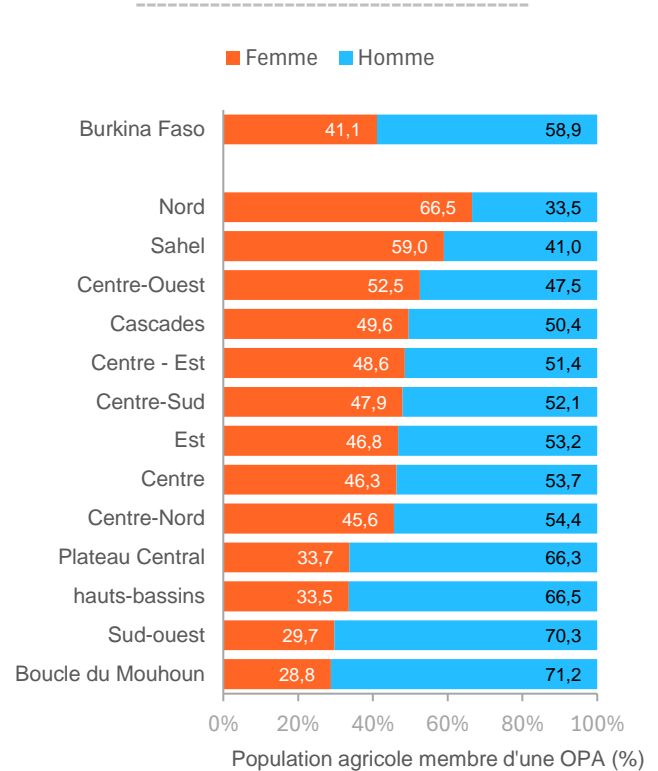


Figure 11: Répartition de la population agricole appartenant à une OPA selon le sexe (%)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

Tableau 9: Répartition de la population agricoles (+6 ans) et plus selon le type d'OPA et par région

Région	Effectif (+6ans)	Répartition selon le type d'OPA (%)					Total
		Aucun	Végétale	Animale	Maraîchère	Autre	
Boucle du Mouhoun	1406468	91,75	7,04	0,37	0,79	0,05	100
Cascades	480233	88,83	9,19	0,68	0,62	0,68	100
Centre	149737	97,01	0,62	0,08	2,09	0,20	100
Centre – Est	1053938	95,76	3,36	0,73	0,13	0,01	100
Centre-Nord	1107305	98,07	1,16	0,10	0,67	0,00	100
Centre-Ouest	1503264	95,76	3,09	0,34	0,55	0,26	100
Centre-Sud	559302	95,72	3,16	0,26	0,75	0,12	100
Est	1307817	91,77	7,19	0,82	0,22	0,00	100
Hauts-bassins	1226650	90,78	8,28	0,11	0,14	0,69	100
Nord	1280501	98,63	0,98	0,15	0,24	0,00	100
Plateau Central	687073	97,97	1,83	0,03	0,16	0[w]	100
Sahel	648849	99,32	0,35	0,26	0,07	0[w]	100
Sud-ouest	713363	93,33	6,02	0,34	0,17	0,14	100
<b>Burkina Faso</b>	<b>1212450</b>	<b>94,79</b>	<b>4,31</b>	<b>0,35</b>	<b>0,40</b>	<b>0,15</b>	<b>100</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



## 2.4. Effectif des responsables de parcelles

Près de deux personnes sur cinq parmi la population agricole (38,7 %) sont responsables de parcelles agricoles. Ce taux atteint près de la moitié de la population agricole âgée de 6 ans et plus dans les régions du Centre-Sud (50,6 %) et de l'Est (49,0 %).

Les femmes dominent parmi les responsables de parcelles, représentant 57,2 % à l'échelle nationale. Cette tendance est encore plus marquée dans certaines régions, où plus de trois responsables de parcelle sur cinq sont des femmes : Nord (67,1 %), Plateau-Central (62,1 %), Centre-Est (62,0 %), Centre-Nord (61,9 %), Centre-Ouest (61,1 %)

Cependant, bien que minoritaires à l'échelle nationale, les hommes sont majoritaires parmi les responsables de parcelles dans les régions du Sud-Ouest (60,0 %) et du Sahel (55,1 %)

Figure 12: Proportion des membres (+6ans) responsable de parcelles agricoles par région (%)

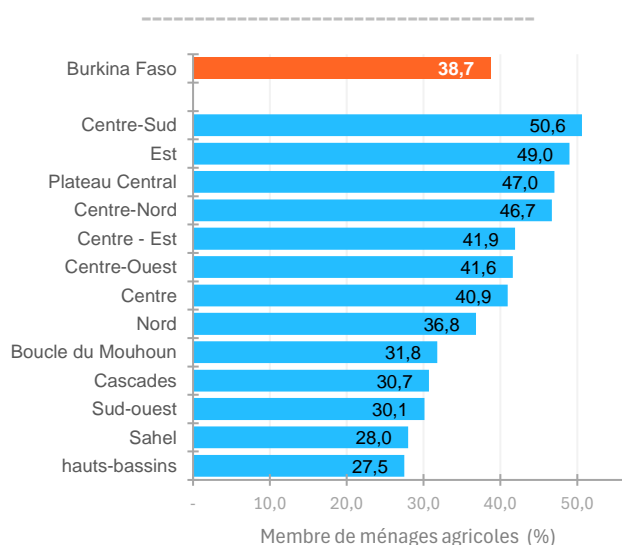
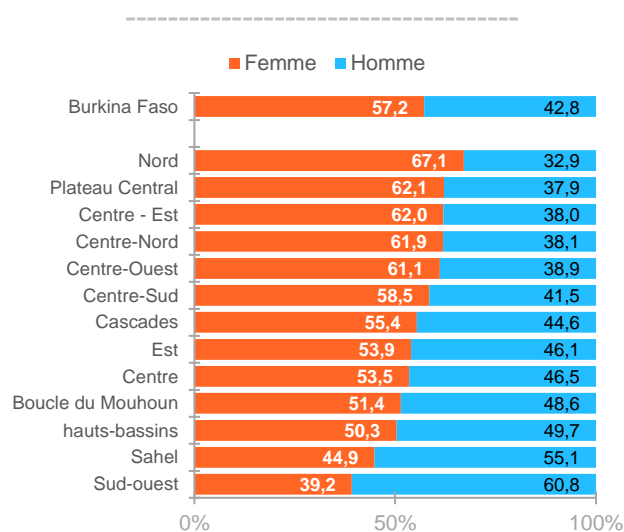


Figure 13: Répartition des responsables de parcelles selon le sexe par région (%)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

## 3. Accès au crédit agricole, aux services financiers et à l'appui-conseil agricole

### 3.1. Accès au crédit agricole

Lors de la campagne 2023/2024, seule une faible proportion de la population agricole a sollicité un crédit, représentant 3,7 % du total. Toutefois, cette demande est plus élevée dans certaines régions, notamment les Cascades (11,5 %), les Hauts-Bassins (10,6 %), le Sud-Ouest (6,5 %) et le Centre-Ouest (5,9 %).

Malgré la faible demande, les crédits ont été majoritairement accordés, avec un taux d'acceptation de 90,4 %, un niveau qui reste élevé dans toutes les régions



## Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso

Figure 14: Proportion des membres (+ 6ans) ayant demandé du crédit, par région

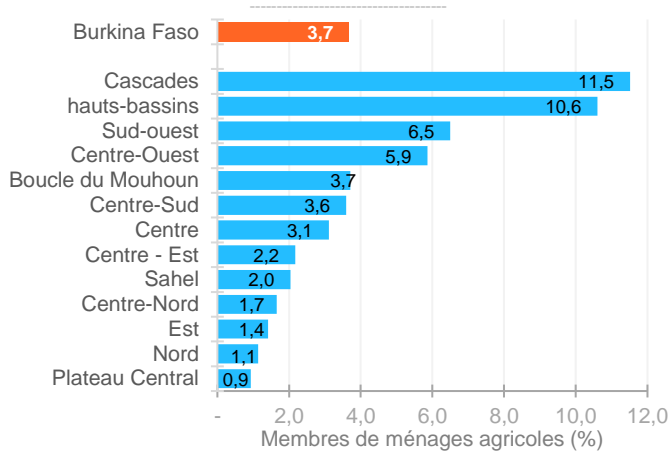
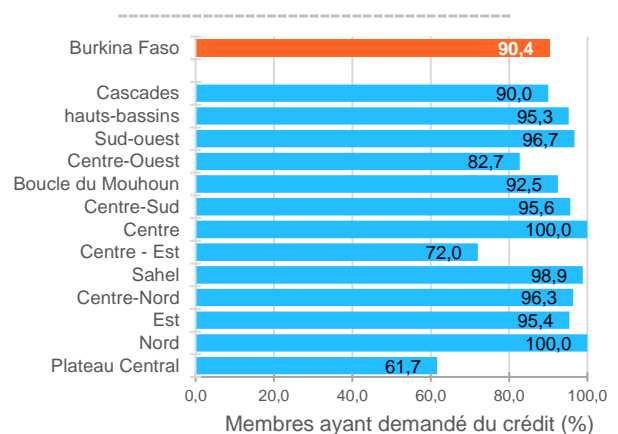


Figure 15: Proportion des membres (+6 ans) ayant obtenu du crédit, par région



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### 3.2. Accès aux services financiers et de gestion des risques agricoles

#### ❖ Services financiers

L'accès aux services financiers est marqué par un important accès au service mobile money. Plus de 3 personnes sur 5 de la population agricole âgé de 6 ans ou plus ont accès au mobile money (67,2 %). Cependant, dans la région Est, moins de la moitié de la population agricole a accès au mobile money (33 %). La population agricole ayant un compte bancaire demeure faible (3,4 %) et celle ayant accès à l'institution de microfinance est insignifiante.

#### ❖ Services de gestion des risques

Au niveau National, la population agricole ayant accès aux assurances agricoles est insignifiante et celle ayant à d'autres types d'assurances demeure très faible (0,5 %).

Tableau 10: Proportion des ménages agricoles par type de service financier/gestion de risques et par région

Région	Effectif	Aucun service	Services -				
			financiers (%)			de gestion de risques (%)	
			Mobile money	Compte bancaire	Compte IMF	Assurance agricole	Autres assurances
Boucle du Mouhoun	183 487	28,8	69,8	4,3	0,0	0,10	0,2
Cascades	57 478	27,2	67,6	7,0	0,0	0[w]	1,2
Centre	24 029	29,8	69,4	6,8	0,0	0[w]	0,8
Centre - Est	155 423	24,8	74,9	3,6	0,0	0[w]	0,2
Centre-Nord	158 902	31,0	68,4	0,5	0,0	0[w]	0[w]
Centre-Ouest	199 982	23,3	74,8	2,8	0,0	0,10	0[w]
Centre-Sud	100 394	24,4	74,3	5,0	0,0	0[w]	0,5
Est	193 626	63,5	33,2	0,7	0,0	0[w]	2,5
Hauts-bassins	135 391	20,9	77,3	6,5	0,0	0[w]	0[w]
Nord	141 489	20,6	79,0	1,1	0,0	0[w]	0,2
Plateau Central	107 412	9,5	90,1	5,7	0,0	0[w]	0,5
Sahel	97 528	42,5	57,4	0,3	0[w]	0[w]	0[w]
Sud-ouest	107 068	48,6	47,8	7,4	0,0	0[w]	0,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 662 210</b>	<b>31,2</b>	<b>67,2</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0[w]</b>	<b>0,5</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MARAH)



### 3.3. Accès à l'appui-conseil agricole

L'analyse des services agricoles accessibles aux ménages révèle que les soins vétérinaires sont les plus répandus, avec un taux d'accès de 25,4 %. Ils sont suivis par d'autres types de vulgarisation (17,9 %), les sessions de formation (16,5 %) et les Champs École des Producteurs (CEP) (15,4 %). Le service de Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles (CGEA) est également relativement accessible, atteignant 13,9 % des ménages.

En revanche, certains services couvrent une proportion plus limitée de ménages agricoles. C'est le cas des Unités de Démonstration (5,7 %), des Parcelles Vitrine de Production (PVP) (1,1 %), des tests démonstratifs (6,2 %), de la Sélection Variétale Participative et des Champs École Agropastoraux (2,1 %).

Tableau 11: Proportion des ménages agricoles par type de service et par région (%)

Région	Aucun Outils	CEP (Champ École des Producteurs)	UD (Unité de Démonstration)	PVP (Parcelle vitrine de producteurs)	Test démonstratif	PVS (Participatory varietal selection)	CGEA (Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles)	CEAP (Champ école agropastorale)	Soins vétérinaires	Sessions de formation	Autres types de vulgarisation
Boucle du Mouhoun	77,5	21,7	5,3	0	3,9	0	15,7	0,5	19,8	14,9	24,8
Cascades	72,6	27,1	1,7	0,4	5,9	0,1	1,4	0,6	7	10,3	3,7
Centre	92,4	6	0	0	3,2	0	0	0,8	13,4	11,6	6,5
Centre - Est	96,8	6,4	2,8	2,6	14,4	0	9,7	0	20	6,8	16,2
Centre-Nord	92,4	25,1	0	0	2,9	0	11,2	4,5	10,2	11,8	24,2
Centre-Ouest	94,3	22,3	7,2	3,7	13,1	0	1,8	11,9	42,6	14,1	4,2
Centre-Sud	86,4	29,8	6,6	0,6	1	0	3,4	4,4	37,8	6,1	16,2
Est	78,4	4,3	8,8	1	5,7	0	17,1	2	29,8	33	36,1
hauts-bassins	88,1	18,9	2,6	0,1	4,6	0,4	15	2,3	14,8	10	2
Nord	83,8	11,3	10,4	4,1	13,6	0	24,4	0,4	20	1,9	11,2
Plateau Central	93,1	20,1	3,1	0,3	6,5	0	0,3	1,8	11,2	19,8	4,5
Sahel	79	5,7	4,3	0,2	5,4	0	36,5	0,7	44,8	14,9	3,8
Sud-ouest	84,5	8,5	3,5	0	0,7	0	4,8	0,7	50,5	29,5	13,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>86,9</b>	<b>15,4</b>	<b>5,7</b>	<b>1,1</b>	<b>6,2</b>	<b>0</b>	<b>13,9</b>	<b>2,1</b>	<b>25,4</b>	<b>16,5</b>	<b>17,9</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



## Glossaire

**Ménage** : c'est un groupe de personnes généralement unies par des liens de sang ou de mariage, logeant habituellement ensemble, produisant ensemble, et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une seule personne appelée chef de ménage.

NB : le ménage peut être constitué d'une seule personne.

**Ménage agricole** : c'est un ménage dans lequel un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles ou des animaux pour le compte du ménage.

**Chef de ménage** : c'est la personne qui coordonne les activités de production et d'utilisation des ressources. Il n'est pas forcément le plus âgé du ménage

**Membre du ménage** : c'est toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes de la famille absentes depuis six (6) mois ou plus ne sont pas prises en compte. Les personnes qui ne sont pas de la « famille » mais vivant avec le ménage depuis six (6) mois au moins ou ayant l'intention de vivre plus de six (6) mois sont prises en compte.

**Actif agricole** : ce sont les membres du ménage participant aux travaux champêtres, ou aux activités d'élevage pour le compte du ménage, selon la déclaration du chef de ménage.

**Responsable de parcelle** : c'est la personne qui décide des semis sur la parcelle et de l'utilisation des récoltes. Il peut ne pas travailler effectivement sur la parcelle.

## Sources et disponibilité des données

[Microdonnées de l'EPA 2023/2024](#)

## Liens connexes

[Rapport sur les résultats définitifs de l'Enquête Permanente Agricole \(EPA\) de la campagne Agricole 2023/2024](#)

### Autres Notes d'information de l'EPA 2023/2024

- [Composition et caractéristiques du cheptel au Burkina Faso](#)
- [Caractéristiques des parcelles agricoles au Burkina Faso](#)
- [Utilisation des intrants, Pratiques agricoles et environnement](#)

### Tableaux Excel

- [Caractéristiques des ménages agricoles](#)
- [Caractéristiques des membres des ménages agricoles](#)
- [Composition et caractéristiques du cheptel](#)
- [Caractéristiques des parcelles agricoles](#)
- [Utilisation des intrants](#)

[Tableaux multidimensionnels de l'EPA](#)

## Citation requise

DGESS/MARAH. 2025. Note d'information. Enquête Permanente Agricole (EPA) de la campagne 2023/2024. *Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso : DGESS/MARAH

## Remerciements



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



### **Crédit photo**

Photo de couverture: © FAO/Olympia de Maismont

Icones : ©Flaticon.com